

Offre Ref :391634

Enseignant d'art dramatique

Date de publication : 29/08/2017

Date limite de candidature : 31/08/2017

Date prévue du recrutement :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Sous la responsabilité du directeur du CRI, vous assurez les missions suivantes :

- Développer et coordonner le cursus d'art dramatique sur le territoire.
- Réaliser un projet pédagogique en lien étroit avec le projet d'établissement dans un souci de transversalité avec les autres disciplines enseignées et dans le cadre de la mise en réseau du secteur sur le département de la Sarthe.
- Être force de proposition et de réflexion dans la constitution de projets pluridisciplinaires, d'interventions en milieu scolaire et de partenariats institutionnels et conventionnels.
- Développer et entretenir des liens avec le monde associatif et amateur de la « Vallée de La Sarthe », dans le cadre des préconisations du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Profil recherché : - Cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique.
- Maîtrise de la coordination pédagogique et qualités relationnelles affirmées.
- Titulaire du DE ou équivalent.
- Sens du service public et connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Aptitude au travail en équipe.

Poste à temps incomplet (15 heures)
Poste à pourvoir au 11 septembre 2017
Entretiens sur rendez-vous
Rémunération statutaire + prime de fin d'année

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : SABLE SUR SARTHE

Service d'affectation : MAE

Temps de travail : Tps Non Complet : 15 heure(s) 0 minute(s)

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président
CDC DE SABLE SUR SARTHE
B.P 185
72305 SABLE SUR SARTHE

Informations complémentaires : Envoyer vos candidatures et CV avant le 31 Août 2017 à la Direction des Ressources Humaines de la Communauté de Communes—Place Raphaël Elizé -

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.